



## Detachement commercial a l'etranger hors cee

Par **Edgar**, le **30/01/2008** à **11:47**

Je travail pour une société française éditrice de logiciel informatique et qui veut ce développer fortement a l'export. Je suis de nationalité Colombienne mais marié avec ma femme française et donc bénéficiaire d'une carte de séjour « vie privé et familiale», nous avons également une petite fille de 1 an.

Mon patron m'a demandé de m'installé en Colombie en tant que détaché commercial pour gérer toutes nos activités d'Amérique latine tout en gardant mon contrat de travail en France.

Ma question est sur quel type de statut je dois partir sachant qu'en principe je part pour une durée indéterminée vers mon pays d'origine et comment évolue donc mon statut par rapport aux impôts, à la sécurité sociale et aux Assedic ?

Merci pour votre aide,